



Contraint et forcé par les besoins en eau, Didier GUILLAUME proclame, comme s'il avait découvert le remède la semaine dernière : « *l'eau qui tombe l'hiver, il faut la retenir dans les barrages collinaires* ». Bravo. C'est ce que nous préconisons depuis longtemps ! Mais cet effet de manche circonstanciel en pleine sécheresse n'engage que ceux qui y croient. Anticipe-t-il une éventuelle mise en cause des paysans pour « défaut de perspectives sur la gestion quantitative de l'eau » incapable de répondre aux besoins ? C'est bien joué, car la défaillance de l'Etat en la matière est durable.

C'est hélas un « jeu » de rôle car aucune disposition officielle ne prévoit de retenir l'eau perdue, bien au contraire.

Didier GUILLAUME, ministre de l'agriculture, était l'invité d'Apolline de Malherbe sur BFMTV et RMC, interrogé sur l'utilisation d'eau alors que les périodes de sécheresse s'allongent en France, **n'a pas osé assumer la doctrine officielle des restrictions**, ni le seul mode de gestion de l'aléa sécheresse se satisfaisant de signer des arrêtés préfectoraux dans tous les départements, à tous les mois de l'année (le dernier en 2018 était de mémoire en novembre).

Et le ministre d'invoquer « *le bon sens paysan* ». Pourquoi diable ce « bon sens paysan » invoqué pour la circonstance en 2019 est dénié, bafoué depuis la LEMA 2006 ? La réponse est simple : nécessité fait loi.

A part épuiser les nappes phréatiques, il ne semble plus stupide de revenir aux concepts millénaires pour dériver, capter et stocker l'eau excédentaire. Il l'a dit.

Rappelons quand même respectueusement au ministre de l'agriculture que :

- la création de plan d'eau relève du ministère de la transition écologie et solidaire. Or, la solidarité hydrologique n'est pas forcément acquise. Ni entre les ministères, ni entre une Collectivité territoriale en tête de bassin versant qui engagerait des dépenses au profit d'un lointain usager en aval.
- les services déconcentrés du ministère de l'écologie interdisent la construction de retenues et de plans d'eau. Point.
- sa préconisation déroge aux SDAGE qui interdisent tout nouveau plan d'eau,
- les CoDERST s'opposent à de telles créations,

- les Agences de l'eau financent les destructions d'ouvrages, tel l'exemple actuel de l'étang de Peyrelevade (19) pour une facture importante au mépris de toute ACB (analyse coût-bénéfice).
- il peut y avoir des sécheresses hivernales. C'est le cas depuis plusieurs hivers. Les précipitations estivales (orages) doivent être captées, au lieu de les laisser s'écouler vers l'océan. Pour remplir une retenue, il n'y a pas à distinguer l'eau d'hier de l'eau d'été ! Il convient de considérer l'eau excédentaire.

Ne faisons pas la fine bouche. Il faut laisser mûrir l'idée qu'entre un « mauvais étang » et un « bon barrage » fusse-t-il qualifié de collinaire, seule la sémantique diffère !

### **La sémantique au secours de la psycho-politique**

Pour les responsables de la politique de gestion quantitative de l'eau qui n'ont jamais exprimé le moindre signe de changement de doctrine, le frein ne sera pas technique mais psychologique pour ne pas affronter l'ire des écologistes s'ils voulaient très accessoirement un jour considérer les propos du Ministre de l'agriculture.

Ils devront être attentifs à la novlangue sémantique. Ils récoltent les fruits de la doctrine ensemencée. Les termes « plan d'eau » et « étang » doivent être proscrits puisque le dogme prône toujours leurs destructions dans les programmes de financement des Agences de l'eau.

Il faudra être imaginatif pour qualifier les dossiers: « captage, stockage, blocage d'eau, réservoir, point de contrôle d'eau, grande mare, marécage, lagune de recharge de nappe, piscine de biodiversité... ».

Pour éviter d'instiguer des ZAD versus SIVENS, les termes « étang, barrage, bassine, plan d'eau » seront bannis du vocabulaire.

### **Quel est le prix réel des incohérences politiques ?**

Après 12 ans d'études et de directives à rebrousse-poil, l'administration et les services associés détruisent, au mépris de l'intérêt général, des étangs sur fonds publics et pourraient peut-être un jour créer « *des barrages pour retenir l'eau gravitaire qui s'écoule l'hiver* ». C'est incohérent.

Bien pire : les plans d'eau étaient depuis des millénaires auto-financés par leurs propriétaires alors que les retenues collinaires sont subventionnées par des fonds publics.

Voilà ce qu'un dogme écologiste a fait perdre aux finances publiques.

Les manques à gagner et les préjudices agricoles et industriels sont bien plus élevés.

Au lieu d'estimer le volume déficitaire, en stocker une partie à titre de prévention pour le restituer, on invoque la fatalité et le changement climatique.

Cet argument déusoire pourrait avoir vite une fin.